

M. N. Roux montre un appareil qu'il a fait construire pour le séchage rapide des matelas de papier pendant les grandes excursions.

Il se compose d'une longue lanière en toile pouvant se fixer à des clous par ses deux extrémités au moyen de deux crochets assez forts. Cette lanière porte sur toute la longueur, à des intervalles égaux de 0,05 cent., de petits crochets auxquels on suspend les matelas à faire sécher.

Cet appareil, que notre collègue a vu employer par M. Copineau, dans la dernière session de la Société botanique de France, à Montpellier, est très simple, occupe très peu de place dans le bagage du botaniste et permet de faire sécher en peu de temps, à l'intérieur d'une chambre quand il pleut, ou en plein air pendant le beau temps, un grand nombre de matelas.

M. VIVIAND-MOREL montre plusieurs variétés d'Hellébore, obtenues à la suite de croisement par M. Dugourd, horticulteur à Fontainebleau. Ces variétés semblent être des formes intermédiaires qui relient les unes aux autres plusieurs sortes admises comme espèces par les auteurs. Il rappelle à ce propos que Spach avait groupé sous le nom d'*Helleborus officinalis* toute une série d'espèces, se contentant de mentionner celles-ci comme variétés à grande envergure savoir :

a. Formes à sépales verts : *H. viridis* L., *H. dumetorum* Kit., *H. pallidus* Host, *H. laxus* Host, *H. odoratus* Kit., *H. Bocconi* Ten., *H. multifidus* Vis., *H. graveolens* Host.

b. Formes à sépales violâtres : *H. atropurpureus* Wald. et Kit., *H. purpurascens* Wald. et Kit., *H. atropurpureus* Schult., *H. cupreus* Host., *H. intermedius* Host., *H. orientalis* Desf.

---

## SÉANCE DU 29 MAI 1894

---

PRÉSIDENCE DE M. LE D<sup>r</sup> BEAUVISAGE.

La Société a reçu :

Revue de botanique dirigée par M. l'abbé Marçais, à Toulouse, XII, janvier-avril 1894. — Mémoires de la Société Antonio Alzate, Mexico ; VII, 7-8.

— Bulletin de l'Herbier Boissier ; II, 4. — Journal de botanique dirigé par M. Morot; 1894, 10.

## ADMISSIONS.

Sont reçus membres titulaires de la Société :

M. Pouzet (Eugène), élève en pharmacie, grande rue de Vaise, n° 15.

M. Fry (Narcisse), professeur au collège de Bonneville (Haute-Savoie).

## COMMUNICATIONS.

M. MEYRAN lit un mémoire intitulé : « Observations sur la Flore du plateau central ».

Dans ce travail, notre collègue s'applique à démontrer qu'un grand nombre d'espèces végétales, vivant actuellement dans l'Europe occidentale, sont nées d'abord sur le territoire du Massif Central de la France. Il prouve d'abord que 53 espèces au moins sont propres à ce Massif et il indique l'extension de quelques-unes dans les Pyrénées, dans l'Ouest et dans les Vosges. Il constate que toutes les susdites espèces sont silicicoles, et il signale le contraste frappant qu'elles offrent avec les espèces calcicoles qui vivent sur les calcaires jurassiques, entourant comme d'une bordure la plus grande partie de l'île primitive. M. Meyran énumère 138 de ces espèces calcicoles, et il fait remarquer le caractère méridional de 70 d'entre elles. Cette comparaison fournit, dit-il, une démonstration décisive de l'influence chimique du sol sur la distribution des plantes.

Après avoir indiqué les différences existant entre la Flore du Massif Central et celles des Alpes, M. Meyran signale les ressemblances et énumère à cet effet 207 espèces communes aux deux régions.

S'appuyant sur les données statistiques ci-dessus rappelées, il combat l'opinion de Lecoq relativement à l'origine de la Flore du Plateau Central. « Nous regardons le Plateau Central, disait l'auteur de la *Géographie botanique de l'Europe*, comme colonisé et nous ne le considérons nullement comme un centre de création, mais comme le point de jonction des aires de plusieurs centres. Les colonies sont venues du nord-est, du sud

et surtout du sud-est, des Pyrénées, de l'ouest et enfin des Alpes. Les espèces propres au Massif Central sont en très petit nombre. Le Massif Central est donc un carrefour où se sont réunis des émigrants venus de tous les côtés. »

A l'aide des documents fournis par M. Saint-Lager, M. Meyran démontre au contraire que 53 espèces sont propres au Massif Central et que 50 autres plus ou moins répandues dans l'Europe occidentale sont nées dans l'île primitive de la France.

Pour plus ample information, on consultera le travail de M. Meyran inséré dans le tome XIX de nos Annales.

M. SAINT-LAGER fait un compte rendu d'un article publié par M. Amann dans les *Berichte der Schweizer. botan. Gesellschaft* (IV-1894) relativement à la question de « l'origine des Mousses des blocs erratiques qui existent sur les hauts plateaux de la Suisse. »

Suivant une opinion très accréditée, ces Mousses auraient été charriées, pendant la période glaciaire, avec les blocs eux-mêmes qui les portaient. On ne saurait, disait-on, concevoir autrement la présence, sur les blocs erratiques dispersés sur les pentes et les plateaux calcaires de la chaîne jurassique, de Mousses qui n'existent pas sur les roches de la contrée, comme par exemple : *Dicranum longifolium*, *fulvum*, *viride*, *Campylopus flexuosus*, *Grimmia elatior*, *commutata*, *ovata*, *Hartmanni*, *Schistidium apocarpum*, *confertum*, *Ulota Hutchinsiae*, *Orthotrichum rupestre*, *Sturmii*, *Rhacomitrium lanuginosum*, *Hedwigia ciliata*, *Bryum alpinum*, *Mildeanum*, *Isoetecium myurum*, *Eurhynchium velutinoides*, *Heterocladium heteropterum*, *Brachythecium populeum*, *Plagiothecium denticulatum*, *Pterigynandrum filiforme*.

Les botanistes qui ont supposé que ces Mousses ont été apportées sur les blocs eux-mêmes n'ont pas remarqué qu'elles sont toutes silicicoles et que, par conséquent, leur absence sur les roches des chaînes jurassiques, autres que les blocs de gneiss et de granite transportés, ne doit point nous étonner. Le même fait est bien connu en ce qui concerne la présence sur les susdits blocs erratiques de certaines Fougères, entre autres l'*Asplenium septentrionale*, et de certains Lichens, comme par exemple, la *Lecidea geographica*. On sait d'ailleurs que les spores des Cryptogames sont quelquefois emportées par le

vent à des distances assez grandes, de sorte qu'on peut très bien admettre que celles des Mousses, Lichens et Fougères ci-dessus mentionnés sont venues des contrées environnantes durant l'époque actuelle.

Plus décisif encore est l'argument au moyen duquel M. Amann combat la doctrine des botanistes qui prétendent que les susdites Mousses ont été apportées par les blocs eux-mêmes pendant la période glaciaire. Après une enquête attentive, il a noté sur les blocs erratiques de la Suisse 42 espèces de Mousses, parmi lesquelles 24 sont calcifuges et croissent exclusivement sur les blocs de gneiss, de granite ou de grès, 10 Mousses, bien connues comme calcicoles, vivent sur les blocs calcaires, 8 sont indifférentes et se montrent sur divers substratum.

Mais ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est qu'*aucune de ces 42 Mousses n'appartient à la région alpine.*

L'hypothèse s'écroule, faute de base, de sorte que, pour ce qui concerne l'étude de la distribution géographique des Mousses, aussi bien que des autres végétaux, nous devons surtout considérer les conditions climatériques, physiques et chimiques, sans nous attarder plus qu'il ne convient à écouter le récit quelque peu fantastique des voyages de certaines plantes depuis les régions polaires jusqu'aux sommités alpines et de celles-ci jusque dans nos plaines. M. Meyran ne vient-il pas d'ailleurs, dit M. Saint-Lager, de nous démontrer au moyen d'arguments, dont personne plus que moi ne reconnaît la solidité, qu'une centaine d'espèces végétales qu'on disait venues des quatre points cardinaux pour coloniser le Massif Central de la France, sont en réalité des enfants de notre île primitive, terre ancienne entre toutes ! Après tant de siècles écoulés depuis l'époque tertiaire, la moitié d'entre elles sont encore restées fidèles au pays natal. Quelques-unes cependant, d'humeur plus aventureuse, ont essaimé de proche en proche en diverses directions, mais en se raréfiant et sans s'éloigner beaucoup de leur berceau.

M. N. Roux distribue aux Sociétaires présents des échantillons de *Potentilla incana*, cueillis au mois d'avril dernier aux Blaches de Salaise (Isère).

---